

L'hon. M. Mackasey: J'ai l'impression que l'honorable député d'York-Sud (M. Lewis) se trouvera en chômage après le congrès NPD, mais il sera toujours bienvenu à la Chambre. Il a l'audace de parler des défavorisés comme s'il en faisait partie et comme s'il savait de quoi il parle.

Ce qu'il ressort de ce débat et de l'intervention du chef de l'opposition, c'est la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les personnes sans emploi. Je serais de parti pris si je prétendais que les préoccupations qui se manifestent face à cette situation sont toutes récentes ou superficielles. L'action du chef de l'opposition, alors qu'il était premier ministre de Nouvelle-Écosse, indique bien qu'il sait faire preuve de conscience sociale et qu'il se préoccupe du bien-être des citoyens. Je ne suis pas d'accord avec le chef de l'opposition et les autres, qui s'imaginent que l'opposition est la seule à s'inquiéter du sort des chômeurs. C'est faux, monsieur l'Orateur. Nous n'avons que faire d'un discours sur les résultats du chômage dans un pays. Personne de ce côté-ci de la Chambre ne se réjouit du niveau de chômage.

Au dire de quelques députés, il faudrait remonter à l'époque de la grande dépression pour savoir ce qu'est le chômage. Inutile d'aller si loin, monsieur l'Orateur. Nous n'avons que faire d'un discours sur les résultats du chômage. Il suffit de nous reporter à une douzaine d'années. Quelques-uns des nouveaux députés n'ont pas connu les débats de 1962 et 1963. Je tiens à traiter du chômage de ces années-là, sans parti pris car il ne s'agit pas d'un débat partial.

Une voix: Oh non!

L'hon. M. Mackasey: Oh non, dit le député. J'ai pris note de quelques-uns de ses adjectifs: stupide, arrogant; il espérait que le premier ministre ne s'attarderait pas à l'étranger pour s'amuser. Le député ignore l'impartialité. Il ne croit pas que le sujet vaille la peine d'être traité de façon impartiale. Il est actuellement dans une situation défavorable, car tout ce qu'il dit à la Chambre des communes aura de la portée sur les événements des mois à venir. Il est enfermé dans un dilemme. Sa situation est quelque peu analogue à celle de son parti vis-à-vis des problèmes du Québec, alors qu'il prétextait le manque de communication. Maintenant, nous avons des media modernes grâce auxquels la Colombie-Britannique peut apprendre, à 10 minutes d'intervalle, ce qui se passe au Québec.

En 1958, alors que les conservateurs étaient au pouvoir, le taux du chômage au pays était de 7 p. 100. Il ne s'agit pas là des difficiles années trente, mais d'il y a une douzaine d'années. En 1959, le taux de chômage était de 6 p. 100; en 1960, de 7 p. 100; en 1961, de 7.1 p. 100; et en 1962, de 5.9 p. 100. Les chiffres sur le plan régional ne sont pas sans intérêt, je pense. En 1958, le taux du chômage dans la région atlantique était de 12.3 p. 100; en 1959, de 10.9 p. 100; en 1960, de 10.5 p. 100; en 1961, de 11.2 p. 00 et en 1962 de 10.7 p. 100. Si j'inscris ces chiffres au compte rendu, monsieur l'Orateur, ce n'est ni par esprit de parti, ni comme libéral mais pour bien démontrer qu'il n'est pas nécessaire de remonter aux dures années trente pour se rappeler le chômage au pays. Nous n'avons qu'à nous rappeler la dernière fois où le parti de l'opposition s'est trouvé au pouvoir. Lorsque le

[M. Lewis.]

parti de l'opposition était au pouvoir, il a dû faire face aux problèmes de l'inflation, dont il avait non sans raison hérité. Qu'a-t-il fait entre 1958 et 1962, sinon combattre la Banque du Canada? Entre 1958 et 1962, il a porté le taux du chômage à un 7 p. 100 constant, et c'est alors que la population canadienne l'a défait.

Je ne veux pas être malhonnête et prétendre que nous sommes indifférents au taux de chômage de décembre, qui s'élevait à 6.6 p. 100. Ce chiffre n'est pas très beau. Il ne me reconforte pas lorsque je le compare à celui de 1960. En 1958, l'opposition officielle actuelle venait d'acquiescer au pouvoir et sa politique financière n'avait pas eu le temps de produire des résultats. Au milieu de 1960, on a pu en voir les effets. Quel fut le chiffre réel du chômage en 1960? Je puis fournir le chiffre saisonnier, les deux étant le même, qui fut de 8.2 p. 100 en décembre. A vrai dire, l'année 1960 a été intéressante pour les conservateurs. En janvier 1960, le taux de chômage était de 8.8 p. 100; en février, de 9.6 p. 100; en mars, de 9.7 p. 100; en avril, de 8.8 p. 100; et ainsi de suite, jusqu'en décembre, où il a été de 8.2 p. 100.

Il est toutefois peu reconfortant pour les chômeurs de savoir que les Canadiens se trouvaient dans une position beaucoup plus précaire en 1960. En décembre 1962, alors que l'opposition était encore au pouvoir, le taux de chômage était de 6.3 p. 100. Il est à remarquer que lorsque nous avons pris la relève, le taux est tombé à 5.1, 4.1, 3.5, 3.6, 4.6, 4.7, 4.7, 6.5. Si quelqu'un doutait que nous sommes en mesure de venir à bout du chômage, que ses doutes se dissipent. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, en 1963, nous faisons face au chômage. Nous avons agi à l'époque et nous agissons déjà maintenant.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Mackasey: Hier soir, j'ai regardé le chef de l'opposition à la télévision. J'ai aussi regardé d'autres personnes. Le ministre des Finances (M. Benson) participera demain à notre débat. Il montrera que, dès le mois de mars, il a apporté à sa politique les modifications appropriées. Il montrera que nous sommes sur le point de voir notre économie efficacement stimulée.

Une chose manque pour que le Canada reparte du bon pied. Le chef de l'opposition en parlait dès février dernier. Il s'agit de l'effet psychologique que provoque la confiance. Si les investisseurs canadiens et étrangers qui envisagent de placer leur argent au Canada et d'y stimuler l'économie pendant les dix années à venir viennent à lire certains des discours pessimistes prononcés cet après-midi, ils seraient stupides de placer un sou au Canada. Heureusement qu'ils savent que le dossier du Canada est bon et qu'une reprise économique est en vue. Ils savent que, financièrement, nous sommes sur la bonne voie.

Il est nécessaire que nous ayons la confiance non seulement de nos concitoyens, des banquiers et des industriels, mais aussi des députés d'en face. Ils devraient comprendre que le destin de notre pays dépend pour beaucoup de sa prospérité à venir.

Il nous faut étudier ensemble le problème du chômage. Je ne suis pas depuis si longtemps à la Chambre, mais je peux voir une différence fondamentale entre le chômage en 1960 et en 1970. Je demeure dans une circonscription